

Espaces naturels

d'Auvergne-Rhône-Alpes

Journal des acteurs de la préservation des espaces naturels, édité par le CEN Rhône-Alpes - Été 2018

N°21 - Spécial " 30 ans "



© CEN Rhône-Alpes

Édito

Les espaces naturels préservés ont connu depuis la fin des années 1980 un ensemble de transformations majeures. Ils sont devenus nettement plus nombreux et leurs statuts ont continué à se diversifier. Ses acteurs ont élargi leurs centres d'intérêt, dans le domaine de la conservation de la nature, en considérant de manière croissante la biodiversité dite « ordinaire », et à d'autres domaines, comme le développement local ou le pastoralisme. Pour ce faire, ils se sont appuyés sur une gamme plus large de compétences et de connaissances de leurs personnels. Ils ont développé un corpus de techniques de plus en plus sophistiquées pour suivre l'évolution des espèces et des habitats. Les données qu'ils produisent ont abondé des banques de données sur la nature et ils se sont de manière générale inscrits davantage dans des réseaux régionaux, nationaux et internationaux. Ils ont enfin largement adopté les pratiques managériales issues du monde de l'entreprise comme la recherche de l'efficacité et de la performance, la programmation et le « rapportage ». Ils ont ainsi tenté de combiner la gestion de territoires reconnus comme exceptionnels avec l'adoption de normes néolibérales, dans une période de réduction des moyens.

Il est désormais clair que les espaces naturels préservés ne peuvent suffire à sauver la biodiversité. La lutte pour enrayer son érosion doit être menée partout et par un grand nombre de voies. Mais ces milieux sont indispensables à sa préservation et à l'expression d'autres possibilités de développement et tout simplement de vie avec les autres espèces.

Isabelle Arpin,
sociologue de l'environnement,
chercheuse à l'Irstea

RETROSPECTIVE

30 ans, 30 événements

Retour sur 30 événements majeurs qui ont marqué 30 ans de gestion d'espaces naturels en Rhône-Alpes

Page 2

BILAN

Attention : fragile !

Bilan en demi-teinte de ces trente dernières années malgré les efforts engagés pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité

Page 6

PERSPECTIVES

Un jour, les Cen n'auront plus lieu d'être !

Scénario d'anticipation : nous sommes en 2050 et l'ensemble de la société s'est emparé des enjeux environnementaux

Page 6

À LA UNE

Trente ans, Des évolutions marquantes

Alors que l'accident de Tchernobyl de 1986 bouleversait l'opinion publique, malgré son arrêt miraculeux sur une frontière, dans les sphères ministérielles et sur les territoires les politiques de préservation des espaces naturels se structuraient. Trente ans après, si le problème semble s'être complexifié, les acteurs ont changé et les résultats s'amoncellent. L'évolution des politiques aurait-elle pris de bonnes directions ? Retour sur les principales étapes de cette démarche inédite.

Le contexte de la fin des années 80 était le terreau d'évolutions à venir. Question politique, l'« environnement » disposait de son propre ministère, après rattachement à la notion de « qualité de vie ». Bien sûr la loi de protection de la nature de 1976 donnait enfin un vrai statut à des espèces menacées et une légitimité aux postures militantes des associations déjà bien structurées. Un quart de siècle nous séparait des premières concrétisations d'outils réglementaires dédiés à la préservation de la nature : la réserve naturelle du lac Luitel en 1961, le parc national de la Vanoise deux ans plus tard et le premier arrêté préfectoral de protection de biotope sur les Brotteaux de l'Ain en 1980. L'Union européenne prenait à bras le corps les problèmes d'espaces naturels avec deux directives « oiseaux » et « habitats » ambitieuses. Enfin émergeait un outil qui apportait une alternative au mouvement militant et complétait le dispositif réglementaire vécu comme régalien : les conservatoires d'espaces naturels.

Du réglementaire à la concertation locale

C'est peut-être l'évolution la plus marquante durant ces trente années : les outils réglementaires ne sont pas mis au rebut mais d'autres viennent s'ajouter. L'implication des usagers dans les processus décisionnels devient légion, les « COPIL » se systématisent avec une préoccupation de concertation locale et même de réappropriation. De fait, les intervenants se diversifient, la vision du « Qui fait quoi » se floute en conséquence. C'est le réglementaire qui vient alors en complément d'une gestion concertée, si nécessaire.

La notion de site vs paysage

Étayée par la loi de 1930, la notion de site, plutôt ciblée « cadre de vie », s'accoquine progressivement de celle de paysage dans lequel des cœurs de biodiversité émergent. Petit à petit, le paysage est appréhendé sous ses diverses composantes : agricoles, naturels, urbaines... On préserve alors des sites en interaction avec le territoire.

D'une approche descendante à la responsabilisation des territoires

Depuis Gaston Defferre en 1982, plusieurs lois de décentralisation donnent progressivement aux territoires d'autres possibilités de s'occuper de leur patrimoine. En 2002, la loi de « Démocratie de Proximité » va placer des réserves naturelles entre les mains des régions. Plus tard, des approches plus intégratives sont confiées aux intercommunalités, parfois de leur propre initiative, comme GEMAPI ou les trames vertes et bleues. Des approches facilitées notamment par l'amélioration des outils de travail : fini les crayons de couleur pour cartographier, vive le GPS et le Lidar !

Vers une nature décloisonnée

Alors que les scientifiques se préoccupaient de la couche d'ozone et que des associations militaient pour la suppression d'un seuil sur un cours d'eau, une vision plus transversale s'installe, une tendance à croiser les regards. Sur l'angle agricole, l'émergence du deuxième pilier de la PAC en 1999 engage l'intégration de l'agriculture dans son environnement avec une vision territoriale accrue. La connaissance naturaliste a beaucoup progressé et sert aujourd'hui une vision qui se centre de plus en plus sur la fonctionnalité des espaces naturels et leur capacité à se remettre des perturbations d'origine humaine qui, elles, ne sont toujours pas de l'histoire ancienne.



© Sergio Marques

30 ans, 30 événements

Création du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Portée par des associations de protection de la nature, la création du Conservatoire répond à une double nécessité : se doter d'un outil de maîtrise foncière et mettre en œuvre concrètement la gestion d'espaces naturels menacés. Très vite le Conservatoire se positionne à l'interface des différents acteurs liés aux espaces naturels. Les premiers Conservatoires ont vu le jour en Alsace puis en Lorraine.



© Cen Rhône-Alpes



© Cen Haute-Savoie Asters

Carlaveyron et Vallon de Bérard, complètent le réseau des réserves naturelles de Haute-Savoie

Elles sont créées respectivement en 1991 et 1992, en compensation d'aménagements touristiques. Avec comme vocation de préserver sur le long terme des milieux naturels fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale, leur création est l'aboutissement d'un travail de plusieurs années. La Haute-Savoie est le département qui compte le plus de réserves en France : 9 couvrant plus de 22 000 ha. À noter qu'elles sont toutes gérées par le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie – Asters.

Première naissance de gypaète à partir d'oiseaux réintroduits

Depuis les années 70, il existe une collaboration transfrontalière entre l'Autriche, la Suisse et la France pour réintroduire le gypaète barbu, disparu depuis les années 30. Dix ans après l'introduction de plusieurs oiseaux issus d'élevages autrichiens, la première naissance dans le milieu naturel est signalée en 1997 au Bargy, en Haute-Savoie. Aujourd'hui, une quinzaine de couples est observée dans les Alpes françaises. L'opération a été répétée avec d'autres espèces animales comme le bouquetin.



© E. Maréchal - Cen Haute-Savoie Asters

Forte progression de la Jussie, plante exotique envahissante

Originaire d'Amérique du Sud et introduite en France au XIX^e siècle, cette plante aquatique gélive était, jusque dans les années 90, cantonnée au sud de la France. Sous l'effet du changement climatique, elle se propage vers le nord via la Vallée du Rhône pour atteindre les portes de Valence puis quelques étangs du Forez (Loire) et de la Dombes (Ain). Des techniques de lutte par arrachage sont à répéter pour maintenir une végétation autochtone. D'autres espèces exotiques envahissent ainsi les milieux naturels.



© Cen Rhône-Alpes

L'Isère cartographie la circulation des espèces

Pionnière au niveau national, l'Isère se lance dans l'élaboration d'une carte représentant son réseau écologique. Ce travail fondateur facilitera la mise en place de démarches de préservation et/ou restauration de corridors biologiques et inspirera d'autres territoires. Plus tard naîtra, à l'échelle régionale, le SRCE, schéma régional de cohérence écologique, imposant la prise en compte des continuités éco-paysagères dans les politiques d'aménagement du territoire.

Lancement du premier SAGE de Rhône-Alpes, dans la basse vallée de l'Ain

Cet événement marque l'engagement d'une véritable dynamique autour de la gestion de l'eau avec le développement des contrats de bassin, l'implication des agences de l'eau et la reconnaissance des enjeux de biodiversité. Localement, le schéma d'aménagement et de gestion des eaux a posé un cadre réglementaire ayant permis par la suite de mener des travaux pour le maintien de la dynamique fluviale, comme la recharge de la rivière en sédiment, évitant la dégradation des écosystèmes en aval.



© Cen Rhône-Alpes

Des moutons sur un camp militaire !

Les terrains militaires échappent à l'urbanisation, à l'agriculture intensive et sont, par conséquent, d'importants réservoirs de biodiversité. Dans les années 90, sur la Valbonne, dans l'Ain, une coopération s'amorce entre les militaires et le Cen Rhône-Alpes. En 2004, pour la première fois un terrain militaire devient le siège d'une exploitation agricole. Le partenariat avec le Ministère des Armées se développera ensuite sur d'autres camps, puis un projet « Life Défense Nature 2 mil » fait de la préservation de la biodiversité un enjeu majeur pour les armées.

Manifestation des gestionnaires à Lyon

Premières crispations face aux décisions du gouvernement Raffarin de diminuer les aides octroyées aux associations. La déclinaison de la loi de 2002 « Démocratie de Proximité » paraît brutale mais elle va conduire à la recherche d'autres outils et partenaires pour financer la préservation de la nature, avec notamment une montée en charge progressive des collectivités.



© Cen Rhône-Alpes

1988

1991

1994

1997

2000

2001

2003

2004

Fin du premier inventaire des ZNIEFF

Porté par l'ex DREAL, cet inventaire est le premier d'ampleur qui identifie des **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique**. Il rassemble entre 1986 et 1991 associations et amateurs avertis dans une mise en commun de données naturalistes propres à des espaces et non pas à une espèce. Il marque le point de départ d'une connaissance structurée de la nature sur les territoires et devient un outil majeur d'aide à la prise de décision pour les acteurs de l'aménagement du territoire. Il sera repris et précisé treize ans plus tard.



© Tous droits réservés

Destruction d'un barrage sur l'Allier

Au début des années 80, la construction de deux barrages sur la Loire, Serre de la Fare et Chambonchard, pour prévenir les crues, suscite une grande opposition citoyenne. En 1994, le plan Loire grandeur nature annule leur construction et prévoit d'autres actions pour prévenir les inondations. Il annonce également la destruction du barrage de Saint-Étienne-du-Vigan pour restaurer la continuité écologique et permettre le retour du saumon. Suite à sa démolition, l'espèce est bien réapparue peu de temps après !



© Cen Rhône-Alpes

Des Highland cattle en prairies humides

En Auvergne, dans l'Ain et dans le Rhône, des gestionnaires font appel à des troupeaux d'Highland cattle pour gérer des marais. Considérés comme rustiques, ils offrent pourtant des résultats mitigés qui font prendre conscience de l'intérêt que représente le travail en étroite collaboration avec des éleveurs locaux. Les années 90 sont marquées par ce rapprochement entre monde agricole et environnementalistes, pour aujourd'hui être complètement inscrit dans la pratique de gestion d'espaces naturels.



© C. Robineau - Cen Auvergne

Les Bois noirs (Puy-de-Dôme), site pilote du réseau Natura 2000

En déclinaison de la directive Habitats-Faune-Flore de 1992, le **réseau européen Natura 2000** se met en place avec la désignation de sites. Les Bois noirs servent alors à l'expérimentation de méthodes pour élaborer des documents d'objectifs. Outils d'aide à la décision pour les acteurs du territoire, ils fixent pour 6 ans les conditions de mise en œuvre des mesures de gestion et de préservation.

TGV Méditerranée : de nécessaires compensations dans la Drôme

À la création de la ligne TGV, des mesures sont proposées pour compenser l'impact environnemental de l'aménagement et des travaux. Après concertation, la SNCF confie au Cen Rhône-Alpes et au Conservatoire botanique national respectivement la gestion de quatre sites et la réintroduction d'espèces végétales remarquables, dans le cadre de conventions signées pour une durée de 4 ans. La préservation de ces sites se poursuit encore aujourd'hui.



© Cen Rhône-Alpes

Le Département de la Loire engage sa politique ENS

Dès 1991, le Département de la Loire élabore et met en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public de ses sites classés « **espaces naturels sensibles** ». De cette date aux années 2000, les Départements s'apparentent de cette compétence et deviennent des acteurs majeurs dans le pilotage et le financement de projets dédiés à la valorisation et à la protection des ENS.

Life nature & territoires

Face au manque d'appropriation de Natura 2000 par les acteurs locaux, l'ONF et le Cen Rhône-Alpes, avec l'appui de PNR et quelques autres structures, proposent à la Commission européenne un **projet Life nature** ambitieux : une première prise en compte sérieuse des caractéristiques économiques et sociales du territoire pour travailler sur la biodiversité, une démarche de co-construction, prémices d'une nouvelle manière de mettre la biodiversité au cœur des territoires.

30 ans, 30 événements



Un concours « prairies fleuries » en Savoie
Importé d'Allemagne par le Parc naturel régional des Bauges, ce concours récompense les exploitations dont les prairies présentent le meilleur équilibre agro-écologique. La biodiversité est de plus en plus valorisée dans les pratiques agricoles ! Ces aspects agro-environnementaux sont davantage portés par la profession et non quelques individus. En 2014, il entre au Concours général agricole. Depuis, il concerne plus de 50 territoires organisateurs en France. Il est rebaptisé « Concours des Pratiques Agro-écologiques - Prairies et Parcours » à partir de l'édition 2018.

2004

2008

Protection des tourbières en Isère

Suite à un inventaire réalisé par le Cen Isère et la sollicitation d'associations, les services de l'État se lancent dans une démarche de protection réglementaire des tourbières de plus d'un hectare. Initiée sur le plateau de Matheysin en 2008 puis sur le massif des Grandes Rousses et du plateau d'Emparis à partir de 2010, cette démarche s'appuie sur la concertation des acteurs locaux puisque le Préfet ne signe ces arrêtés qu'après avoir obtenu le vote favorable des conseils municipaux des communes concernées. Elle se poursuit encore aujourd'hui sur le massif de Belledonne.



Les milieux naturels au cœur du projet de territoire de l'Albanais (Savoie)

Approuvé en 2005, le SCOT de l'Albanais préconise la création d'une zone agricole protégée, afin de préserver les terres agricoles de la pression urbaine. Ce document d'urbanisme prévoit également une protection forte pour le réseau de zones humides inclus dans Natura 2000. Leur mise en valeur à des fins culturelles et pédagogiques reste possible dans des conditions qui assurent leur pérennité.

Une RBI voit le jour dans le Vercors

Avec plus de 2 000 hectares, cette **réserve biologique intégrale** est la plus grande de France métropolitaine. Les RBI ont pour vocation de laisser évoluer librement la nature afin d'examiner le fonctionnement des écosystèmes forestiers et le développement de la biodiversité. Gérée conjointement par l'ONF et le Parc naturel régional du Vercors, la RBI du Vercors constitue une opportunité d'observatoire des changements climatiques.

La géologie enfin inventoriée !

Dès 2007, l'initiative ministérielle pousse les DREAL de Rhône-Alpes en 2010 et d'Auvergne en 2012 à lancer un inventaire et impulser la mise en place de commissions régionales du patrimoine géologique. Des géologues de tous horizons, universitaires et socioprofessionnels sont pour la première fois rassemblés. Les Cen pilotent l'inventaire et animent ce réseau. Plus de 460 sites sont identifiés.

Les jasseries de Colleigne en réserve naturelle régionale

Dans les monts du Forez (Loire), ce site est un des exemples de transformation d'anciennes réserves naturelles volontaires en réserves naturelles régionales. En 2002, la loi « Démocratie de Proximité » redistribue les cartes, les régions acquièrent la compétence et suppléent les anciennes initiatives de propriétaires privés. Une large place est faite à la concertation locale, autour de l'opportunité de valoriser le territoire et de préserver les ressources naturelles. Aujourd'hui, la région compte 17 réserves régionales.



Un fonds de dotation pour les Conservatoires d'espaces naturels

La mise en place de cet outil financier intervient dans un contexte où les conservatoires souhaitent pérenniser leur activité de gestion et garantir leur mission de préservation du patrimoine naturel. Cette création leur permet de recevoir des dons de parcelles et de renforcer l'inaliénabilité du foncier acquis. En 2018, le fonds de dotation deviendra une fondation reconnue d'utilité publique.



2010

2011



La cistude d'Europe a son PNA

La cistude est la seule tortue d'eau douce autochtone présente en France. Depuis 1995, le Cen Savoie conduit un programme de réintroduction et a animé le **plan national d'actions** 2011-2015. Aujourd'hui, un noyau de populations est implanté et deux en cours au lac du Bourget. Les PNA visent à définir les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées, prenant souvent le relais de dynamiques antérieures. Auvergne-Rhône-Alpes est actuellement concernée par une vingtaine de PNA.

5 millions de données mutualisées en Auvergne-Rhône-Alpes

Grâce au **pôle d'information flore-habitats** créé en 2007 et à sa plateforme web lancée en 2013, plus de 5 millions de données sur la flore ont été collectées. La création de pôles régionaux dédiés à la flore et à la gestion des espaces naturels, à l'initiative de la Région et de la DREAL, renforce le partage d'informations naturalistes. L'Agence de l'eau RMC et plusieurs départements se sont associés à la démarche concernant le pôle gestion des milieux naturels piloté par le Cen.



Sortie de la boîte à outils RhoMéo

Programme pionnier lancé en 2009, RhoMéo vise à évaluer l'état de conservation des **zones humides à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée**. Ce travail, mené en étroite collaboration avec le monde de la recherche, a conduit à l'élaboration d'indicateurs, de protocoles et de méthodes d'interprétation permettant de suivre l'évolution des zones humides et des pressions qui les impactent. Aujourd'hui, ces outils « clés en mains » inspirent d'autres bassins.

2014

2013



Dernière observation du grand tétras sur Sixt-Passy (Haute-Savoie)

Les effectifs de cet oiseau sont aujourd'hui passés en-dessous du seuil de reproduction en France. Cette quasi disparition serait due à plusieurs facteurs : modification du milieu, prédation et dérangement. Il resterait encore quelques échanges avec des populations du plateau de Loex, non loin de la réserve naturelle haut-savoyarde. Malgré les efforts de préservation, certaines espèces disparaissent. C'est, par exemple, le cas de la moule perlière.

Un atlas des chauves-souris de Rhône-Alpes

Une référence consacrée à ces mammifères, un outil de sensibilisation et d'aide à la protection de l'espèce ! Cet atlas synthétise plus de 60 000 données collectées entre 1890 et 2012, sur les 30 espèces présentes sur le territoire. Menée par les membres du groupe chiroptères de la LPO, sa rédaction est le fruit d'un travail collectif précieux. Au fil des années, les atlas cartographiques se généralisent et couvrent les principaux groupes d'espèces.



La tourbière des Renons (Ain), 7 000 ans d'histoire

Inauguré au printemps 2018, un sentier d'interprétation retrace, à travers un récit entre mystère et science-fiction, les effets du climat et des activités humaines sur cette tourbière de l'Ain depuis 7 000 ans. Cet exemple montre combien les espaces naturels constituent de formidables vecteurs de sensibilisation à la nature et participent au développement touristique des territoires.



2018

2017

Création de l'AFB

L'Agence française pour la biodiversité reprend notamment les compétences de l'ancien Atelier technique des espaces naturels, avec pour mission de développer et diffuser les savoirs et bonnes pratiques en matière de gestion patrimoniale. Il s'agit du premier établissement public entièrement dédié à la biodiversité. Symboliquement, le message est fort : la biodiversité devient un véritable enjeu. Des déclinaisons régionales sont à l'étude.



Des ateliers participatifs sur le patrimoine naturel

Aidé par la Fondation de France, le Cen Rhône-Alpes invite les citoyens du plateau mornantais à participer à des ateliers de co-construction du plan de gestion sur cet espace naturel sensible. L'objectif de cette démarche est d'aller plus loin dans la concertation et l'appropriation du patrimoine naturel. Aujourd'hui, ces pratiques tendent à être utilisées régulièrement pour favoriser la compréhension et l'assimilation des enjeux de biodiversité par tous.

Perspectives

BILAN

Attention : fragile !

Si le bilan de ces trente dernières années est indéniablement positif pour les espaces naturels préservés, tant du point de vue des résultats pour certaines espèces emblématiques ou de celui de l'attention croissante que la société dans son ensemble (acteurs locaux, professionnels, grand public) porte à la biodiversité. Il n'en faut pas moins admettre que, malgré le dynamisme des gestionnaires d'espaces naturels, le déclin de certaines espèces et milieux, au niveau national comme global, n'a pas réussi à être enrayeré.

Il suffit de se rappeler une étude allemande parue en 2017 sur la forte régression de la biomasse d'insectes¹, la réduction d'un tiers de la population d'oiseaux dans les campagnes françaises en 15 ans², ou la fragilité des zones humides et autres tourbières de montagne dans notre pays. Les gestionnaires d'espaces naturels seuls sont très impuissants pour infléchir des politiques publiques et lutter contre des lobbies économiques qui pèsent sur la conservation de la biodiversité dite « ordinaire », tandis qu'ils ont acquis une expertise et une expérience efficaces pour préserver une espèce rare ou un site majeur. Comment aller plus loin alors que les changements climatiques nous confrontent à des défis considérables, que la conservation repose encore sur des équilibres locaux fragiles et que la biodiversité, même si elle bénéficie d'un capital sympathie partagé par tous, reste une affaire bien souvent accessoire ?

Renforcer le lien

Le travail des gestionnaires d'espaces naturels, on l'a vu, s'est ouvert à de nouveaux partenariats, de nouveaux territoires, de nouvelles compétences, de nouvelles activités. Cette ouverture a permis à de nouveaux acteurs d'entrer dans le champ de la préservation de la nature : élus locaux, agriculteurs,

entreprises privées... Des liens se sont tissés. La nature n'est plus seulement l'affaire de spécialistes. Pour qu'elle devienne l'affaire de tous, ces liens doivent être encore renforcés.

Relever des défis globaux

Sortons mieux encore que nous ne le faisons des actions ciblées, fragmentées, localisées, pour aboutir à une prise de conscience collective en accentuant les actions de sensibilisation, la concertation avec l'ensemble des parties prenantes, la pédagogie en lien avec les professionnels de l'éducation.

Mettre l'accent sur les services rendus

L'appropriation grandissante des questions liées à la biodiversité est un signe encourageant. Elle est vraisemblablement liée à la prise de conscience des services économiques rendus par des espaces naturels en bon état de fonctionnement, mais aussi à l'amplification des aléas naturels. Sur ce point, les récits médiatiques et les rapports officiels font de plus en plus le lien, par exemple, entre la disparition des zones humides et les crues excessives ou les étiages sévères. Mettons l'accent sur ces liens.



Alain Dindeleux,
Directeur du Cen Rhône-Alpes

L'agro-écologie, le modèle agricole dominant

Chaque exploitant participe à la préservation de l'environnement, au bénéfice de sa production. Les services rendus par la nature sont nombreux et au cœur des systèmes d'exploitation. La qualité des produits est de mise et les agriculteurs sont justement rémunérés. Il n'est pas rare de voir des rivalités entre eux pour savoir qui a le plus grand nombre de plantes messicoles au sein de sa culture !

Synergie entre chercheurs et gestionnaires

Les frontières entre le monde de la recherche et celui des gestionnaires sont devenues poreuses. Les travaux des uns alimentent, voire enrichissent, ceux des autres, et inversement. Des passerelles ont été créées pour parler le même langage, co-construire les problématiques et apporter des réponses collectives.

La conservation du patrimoine au sens large

Patrimoines culturel et naturel sont considérés tous deux comme des biens communs qui reflètent la vie, l'histoire, l'identité du monde auquel l'humanité appartient. Leur conservation, par tous, profite à l'ensemble du vivant et aux générations futures.

*Et si ce scénario-fiction devenait réalité dans trente ans ?
Auquel cas, nous serions fiers de ne plus avoir
à impulser ce changement sociétal !*

Réorienter nos actions ?

Les efforts de sensibilisation se sont multipliés depuis trente ans. Mais sont-ils suffisants pour faire prendre conscience des enjeux réels et du fonctionnement des espaces naturels, ou pour accompagner les mutations agricoles ? Si les outils réglementaires et de concertation sont encore de mise, ne faut-il pas plus impulser les initiatives locales, donner l'envie et les moyens aux collectivités, aux entreprises, aux citoyens d'entreprendre en faveur de la biodiversité ?

1. *More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected area*, étude publiée dans la revue scientifique *Plos One* le 18 octobre 2017.

2. Derniers résultats du programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs porté par le Muséum national d'Histoire naturelle.

Agenda

4 juin : Journée technique "Faune benthique lacustre. Connaissance et bioindication" à l'Université Savoie Mont Blanc, au Bourget-du-Lac

4 au 8 juin : Conférence internationale "I.S Rivers" à l'Université Lyon 2, à Lyon

15 au 16 septembre : Journées Européennes du Patrimoine

4 au 6 octobre : Congrès des Conservatoires d'espaces naturels, au Havre



**Conservatoire
d'espaces naturels
Rhône-Alpes**

• Édition semestrielle du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes
2 rue des Vallières - 69390 Vourles
Tél. 04 72 31 84 50 - www.cen-rhonealpes.fr
• Directeur de la publication : Jean-Yves Chetaille
• Responsable de la rédaction : Pascal Faverot
• Comité de rédaction : Claude Amoros, Eliane Auberger, Marc Châtelain, Alain Dindeleux, Elisabeth Favre, Pascal Faverot, Yves François, Christel Leca, Thierry Lejeune, David Marailhac, Anne-Laurence Mazenq, Nathalie Melcion, Anouk Merlin, Sophie Raleigh, Eléa Rostaing, Pascale Tranchant, avec la participation des équipes des Cen d'Auvergne-Rhône-Alpes
• Rédaction : Pascal Faverot, Christel Leca, Nathalie Melcion, Sophie Raleigh, Eléa Rostaing
• Création et mise en page : Nathanaël Picq
• N°ISSN 1956-7936
• Imprimeur : Imprimerie IDMM - Champagne-au-Mont-d'Or
• Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres d'origine végétale
• Partenaire de l'édition :

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



PERSPECTIVES

« Un jour, les Cen n'auront plus lieu d'être ! »

Nous sommes en 2050 et voici plusieurs années que les Cen ont disparu. Il faut dire que l'intégration des enjeux environnementaux s'est généralisée. Tour d'horizon de cette société futuriste.

Tous acteurs de la préservation de la nature

D'un côté, les entreprises ont pris le parti de concilier impératif économique et respect de la nature, avec une gestion rationnelle des ressources et des politiques zéro déchet, zéro phyto et zéro perte sèche de biodiversité dans la compensation écologique. En parallèle, elles mènent bénévolement de vastes opérations de nettoyage et de restauration de milieux naturels qu'elles ont autrefois dégradés. En bref, elles assument et affirment fièrement leurs responsabilités sociétale et environnementale. D'un autre côté, les collectivités ont une connaissance fine de leur territoire, du fonctionnement des écosystèmes. Elles ont ainsi pris le relais en matière de gestion concertée d'espaces naturels et se sont même lancées dans la diffusion de ce savoir-faire et la formation de leurs agents et des populations. La biodiversité n'est plus considérée comme une contrainte par les élus et aménageurs mais bien comme un atout pour des territoires vivants et attractifs.

